Coaching d’entreprise : un accompagnement adapté à chaque société.

## Un coach en entreprise est là pour améliorer les performances d’une société en se rapprochant de ses salariés. Les champs de compétences se complexifient chaque jour un peu plus et deux mêmes salariés ne se comporteront pas de la même manière face à une difficulté. Le coach en entreprise fédère les talents, les développe et les rend plus forts face à la complexité d’un poste ou d’une situation. Ayant a priori une expérience en ressources humaines, un bon coach d’entreprise sait s’adapter aux attentes du chef d’entreprise auprès duquel il agit.

## Les situations dans lesquelles un coach d’entreprises peut s’avérer utile

Toute société normalement constituée doit faire face à des problématiques. Elles peuvent être de toutes sortes : propres à la gestion de l’entreprise, à son management, à la communication interne etc… Un coach apporte des clés de résolution, qui sont censées être réactivées sans la présence du coach si un problème similaire se manifeste.

L’affirmation des salariés, leur confiance en eux est aussi un atout sur lequel doit travailler le coach d’entreprise. Ainsi il évite les problèmes relationnels de certains salariés vis-à-vis du groupe, et améliore les journées du salarié visé.

La gestion du stress commun à toute une équipe peut se révéler un véritable parcours du combattant pour un gérant d’une PME qui prendra avec plaisir les remarques et observations d’un coach. Le but est d’envisager les difficultés, les impondérables et les urgences en toute sérénité pour l’ensemble de l’équipe.

## Développer un réseau de franchises en coaching d’entreprise

Ce secteur s’adresse potentiellement à 2,8 millions de chefs d’entreprises français. Les apports personnels minimum sont assez variés d’une franchise à l’autre et permettent à tous les budgets d’envisager un projet en coaching d’entreprise.

L’avantage des réseaux de franchises pour ce type de secteur réside majoritairement dans la formation. Les connaissances d’un coach d’entreprise, sa capacité d’adaptation et son dynamisme au quotidien ne sont pas innés et ces atouts seront enseignés lors de séances de formation assurées par le franchiseur. Le savoir-faire est assurément transmis et les stratégies de marketing et de communication suffisamment abordées pour être réutilisées auprès des clients.

Ce type d’activité séduira les anciens free-lance. Dotés d’un bon relationnel, ils apprécieront le travail à domicile inhérent à cette activité, la liberté de mouvements dans les différentes régions et départements français. Les anciens chefs d’entreprise seront favorisés dans ce genre d’entrepreneuriat car leurs expériences en gestion d’entreprises les aideront au quotidien autant dans leurs démarches et outils pour gérer leur propre société que dans leurs conseils auprès des sociétés clientes qui cherchent à améliorer leurs performances.

Les coûts d’un coach en entreprise peuvent varier de 100 à 200euros de l’heure et la plupart des franchises proposent des forfaits adaptables au vu des besoins des entreprises cibles. Certaines franchises proposent aux entrepreneurs des avantages de gestion proches de ceux d’un free-lance, non négligeable lorsqu’on possède déjà des habitudes de gestions dont il est difficile de se défaire, surtout lorsqu’elles sont bonnes !